

# Comité national français d'histoire et de philosophie des sciences et des techniques (CNFHPST)

## Rapport d'activité 2013 - 2016

(Audition par le COFUSI, 14 juin 2016)

|                        |
|------------------------|
| <b>Plan du rapport</b> |
|------------------------|

|  |    |
|--|----|
| Introduction : constitution et représentativité.....   | 2  |
| I – Bilan des activités du Comité 2013-2016 .....  | 3  |
| 1. Activités régulières.....   | 3  |
| 2. Modernisation des statuts .....   | 4  |
| 3. Adaptation à la nouvelle situation financière .....                                       | 5  |
| 4. Un Site web au service de la communauté HPST .....  | 5  |
| 5. Soutien du CNFHPST à la participation française aux congrès (cf. Annexe 2).....           | 6  |
| 6. Soutien au Réseau des ingénieurs, techniciens et administratifs de la recherche HPST .... | 7  |
| 7. Coorganisation des « 5 à 7 de l'histoire et de la philosophie des sciences » .....        | 7  |
| 8. Lien avec le COFUSI .....   | 7  |
| 9. Participation française aux instances exécutives de l'IUHPST et de ses commissions .....  | 8  |
| 10. L'anniversaire du CNFHPST. ....  | 8  |
| II – Les Congrès DHST et DLMPST .....  | 9  |
| 1. Le Congrès DHST de Manchester (2013) .....  | 9  |
| 2. Le congrès DLMPST de Helsinki (2015).....   | 9  |
| 3. Le projet franco-allemand d'organisation du congrès DHST 2021 .....                       | 10 |
| ANNEXES .....  | 11 |
| Annexe 1.....  | 11 |
| Texte des statuts modifiés .....   | 11 |
| Annexe 2.....  | 15 |
| Aide aux chercheurs, jeunes et confirmés : résultats des concours du CNFHPS (2011-2013)..... | 15 |
| Annexe 3.....  | 17 |
| Participation française à l'organisation du congrès DHST de Manchester 2013 .....            | 17 |
| Participation française au congrès DLMPS de Helsinki 2015 .....                              | 19 |

## Introduction : constitution et représentativité

Le Comité national français d'histoire et de philosophie des sciences et des techniques (CNFHPST) est une association déclarée selon la Loi de 1901 (J.O. du 22 février 1957), dont le but est de « favoriser le développement des études et recherches d'histoire et de philosophie des sciences par tous les moyens opportuns d'action nationale ou internationale, et en particulier par la publication et la diffusion des travaux et par le concours prêté à l'organisation de Congrès de l'espèce » (Statuts, art. 1).

Sa création par l'Académie des sciences, dès le 22 février 1956, et sa constitution sous la présidence de Louis de Broglie, le 9 avril suivant, répondaient à la volonté de se conformer à la nouvelle configuration internationale, avec la fondation de l'Union internationale d'histoire et de philosophie des sciences (IUHPS), enregistrée à la 7<sup>e</sup> AG de l'ICSU (Oslo, 9-12 août 1955). Elle-même présidée par Louis de Broglie, cette nouvelle union provenait de la fusion entre l'Union internationale d'histoire des sciences et l'Union internationale de Logique, Philosophie et Méthodologie des sciences. Celles-ci formèrent dès lors les deux divisions de l'IUHPS (DHST et DLMPS), qui tiennent des congrès quadriennaux séparés. Pour tenir compte des développements récents de l'histoire et de la philosophie des techniques au niveau international, ses structures ont toutes ajouté dernièrement un 'T' à leur sigle et pour 'technology', ou 'techniques', à leur dénomination (voir aussi I.2.1 et II.2).

Le CNFHPST est donc historiquement lié à l'IUHPST (International Union of History and Philosophy of Science and Technology) et à l'Académie des sciences. Aussi comprend-il traditionnellement une proportion importante de membres de l'Académie des sciences. La majorité de ses membres sont toutefois des historiens et des philosophes des sciences, dont certains sont membres de l'Académie internationale d'histoire des sciences ou de l'Académie internationale de philosophie des sciences. Le Comité s'est également adjoint des membres d'autres académies de l'Institut de France, notamment l'Académie des inscriptions et belles-lettres et l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

Le CNFHPST est composé aujourd'hui de 90 membres, dont 33 « surnuméraires », lesquels sont âgés de plus de 75 ans mais gardent les attributions des membres actifs, avec voix délibérative. La limite théorique de 75 membres actifs étant largement respectée, nous pouvons donc, sans renoncer au lien privilégié avec les académiciens (voir aussi I.2.2), poursuivre l'ouverture vers les forces vives de la recherche – dans une discipline qui est passée, en un demi-siècle en France, de quelques dizaines de représentants à bien plus d'un millier de chercheurs – et évoluer vers une représentation féminine plus en adéquation avec la réalité de la recherche actuelle (le CNFHPST ne compte que 23 femmes), tout en améliorant les grands équilibres institutionnels, disciplinaires, territoriaux et générationnels.

Le CNFHPST tire ainsi sa légitimité de son origine, de sa représentativité et de son action.

Par son origine, il occupe une place particulière dans le paysage français de l'histoire et de la philosophie des sciences et des techniques (HPST), par rapport à la Société française d'histoire des sciences et des techniques (SFHST) créée à la même époque par des membres du bureau du CNFHPS (Gaston Bachelard, Pierre Costabel, René Taton), et aux sociétés spécialisées créées depuis (Société française d'histoire des sciences de l'homme, Société d'histoire et d'épistémologie des sciences de la vie, Société de philosophie des sciences, etc.), avec lesquelles il a entrepris de renouer ou de développer des relations plus étroites.

Par l'élargissement et le rééquilibrage en cours, il s'est notablement renouvelé pour acquérir une meilleure représentativité : 18 nouveaux membres (dont 5 membres de l'Académie des Sciences : Ch. Bordé, A. Danchin, E. Ghys, Ph. Taquet, C. Villani) ont été cooptés depuis 2013, avec le souci d'aller contre les pesanteurs qui avaient amené à la sous-représentation de certains domaines dynamiques de la recherche (informatique, histoire des techniques) ou de certaines parties de la communauté de la recherche.

Enfin, son action, détaillée ci-dessous, continue d'accroître sa visibilité et le place désormais au centre de la communauté scientifique dans son domaine.

## I – Bilan des activités du Comité 2013-2016

### 1. Activités régulières

Le CNFHPST est depuis 2011 présidé par Karine Chemla, historienne des mathématiques, spécialiste plus particulièrement de la Chine ancienne, ancien membre du Bureau de la DHST et Secrétaire du Comité National en 2006-2007. Gerhard Heinzmann, président de l'Académie Internationale de Philosophie des Sciences et ancien assesseur de la DLMPS (2012-2015), remplace depuis septembre 2014 Patrice Bret comme secrétaire. Ce dernier souhaitait se démettre de sa fonction.

Le CNFHPST tient deux assemblées générales par an, l'une au printemps, l'autre en automne. Ces réunions sont préparées par des réunions du CA — qui se réunit parfois plus souvent. Ces diverses rencontres ont eu lieu pour la période en question aux dates suivantes :

| CA                | AG              |
|-------------------|-----------------|
| 24 septembre 2013 | 22 octobre 2013 |
| 27 mars 2014      | 13 mai 2014     |
| 30 septembre 2014 | 21 octobre 2014 |
| 10 avril 2015     | 5 mai 2015      |
| 4 novembre 2015   | 1 décembre 2015 |
| 26 janvier 2016   |                 |
| 5 avril 2016      | 17 mai 2016     |
| 14 juin 2016      |                 |

Les éloges des membres décédés sont prononcés au cours des Assemblées Générales, puis mis en ligne sur le site du CNFHPS (voir section 4). Afin d'augmenter l'intérêt scientifique de ses séances, l'Assemblée Générale a décidé de donner à un ou plusieurs membres, voire à de jeunes chercheurs, l'occasion de présenter leurs travaux. Ainsi, depuis printemps 2014, nous avons écouté les exposés de : Eugénie Briot (jeune chercheuse primée par la DHST), Etienne Ghys (AS), Mark van Atten (à l'occasion de la parution de son dernier ouvrage), Anastasios Brenner, Stéphanie Ruphy (également sur son dernier ouvrage), Jacques Jouanna (AIBL) et Christian Bordé (AS).

L'organisation des jurys pour l'attribution des bourses et la rénovation du site Internet ont été l'occasion d'impliquer un plus grand nombre de membres dans l'activité du Comité National, et d'amorcer une coordination avec l'activité des sociétés savantes (voir ci-dessous

sections 4, 5 et 6) et une collaboration avec des équipes, comme celle des Archives Henri Poincaré à Nancy, au profit de l'ensemble de la communauté HPST (voir section 4).

Les mandats de tous les membres du CA étant arrivés à leur terme en 2015, 12 membres ont été élus ou renouvelés au cours de l'AG du 1<sup>er</sup> décembre 2015. Une modification des statuts a porté le nombre des membres du CA à 15 (voir section 2). Au cours de l'AG du 17 mai 2016, nous avons donc procédé à des élections complémentaires. Ont été élus ou confirmés dans leur fonction de membre du CA :

Marianne Bastid-Bruguière (nouveau mandat)

Patrice Bret (nouveau mandat)

Karine Chemla (nouveau mandat)

Antoine Danchin (premier mandat)

Anne Fagot-Largeault (nouveau mandat)

Jean Gayon (nouveau mandat)

Hélène Gispert (premier mandat)

Gerhard Heinzmann (nouveau mandat)

Danielle Jacquart (nouveau mandat)

Jacques Jouanna (nouveau mandat)

Jean-Pierre Kahane (premier mandat)

Thierry Martin (premier mandat)

Jean Mosconi (nouveau mandat)

Philippe Taquet (premier mandat)

Catherine Verna (premier mandat)

Le nouveau CA élira son bureau le 14 juin 2017. Jusque-là, le CNFHPST reste géré par le bureau actuel qui se compose de manière suivante :

Karine Chemla, présidente

Jacques Jouanna, vice-président

Gerhard Heinzmann, secrétaire

Jean Mosconi, secrétaire-adjoint

Danielle Jacquart, trésorière

## 2. Modernisation des statuts

La révision des statuts s'est imposée pour deux raisons :

### *1) adaptation du nom du comité au changement de nom des institutions internationales*

Notre Union Internationale, en 2013, et la DLMPS, lors de son congrès en août 2015 à Helsinki, ont décidé, après la DHST, d'ajouter à leur intitulé anglais « and Technology ». Notre CN, qui est à l'initiative de cette modification, se doit d'appliquer à son intitulé une modification analogue. Nous avons adopté la formule « [... Philosophie des Sciences] et des Techniques », considérant que les équivalents français de « technology » sont « technique » ou « les techniques » (voir annexe 1, article 1).

### *2) institution d'un second vice-président, de sorte qu'une personne de la présidence soit membre de l'Académie des Sciences*

L'une des priorités de notre CN est actuellement de renforcer ses liens avec l'Académie des sciences et son Comité d'Épistémologie et d'Histoire des Sciences, ainsi qu'avec les autres Académies. Pour y parvenir, certaines modifications des statuts se sont révélées nécessaires ; Le CA est dorénavant « composé de 12 à quinze membres » (au lieu de 12), le bureau est « composé de deux Vice-Présidents » (au lieu d'un) et « le Président ou l'un des deux Vice-Présidents sera membre de l'Académie des Sciences » (voir Annexe 1, article 5).

### 3. Adaptation à la nouvelle situation financière

Une des fonctions principales du CNFHPST est le soutien de la participation de chercheurs exerçant leur activité en France aux grands congrès. Pour poursuivre son action, en particulier en faveur des jeunes, mais également, nous l'espérons à l'avenir, en direction des retraités actifs, le CNFHPST a désormais besoin de trouver des fonds, puisqu'il ne jouit plus du soutien financier du COFUSI—jusqu'alors sa seule source de revenus. Le problème des dons s'est donc posé à nous.

Ainsi, nous avons fait en 2015 une demande auprès des services fiscaux pour que le CNFHPST puisse avoir le statut d'association d'intérêt général et que, par suite, les dons puissent bénéficier de déduction fiscale . Nous avons reçu une réponse des services fiscaux peu encourageante, mais non définitive, et avons donc envoyé une nouvelle argumentation pour mettre en évidence le caractère scientifique du comité, ce caractère ayant été mis en doute par l'administration. La réponse est toujours en attente.

Nous explorons, dans le même temps, d'autres possibilités comme celle de s'adresser à la Fondation Simone et Cino del Duca : il ne paraîtrait pas impossible que celle-ci accepte de faire un don (non récurrent) au CN en vue de financer des bourses pour les jeunes chercheurs.

### 4. Un Site web au service de la communauté HPST

Au terme d'une convention signée entre le CNFHPST et les Archives Henri Poincaré (AHP, Nancy), ce site est confié aux soins experts de Pierre Edouard Bour. On peut le consulter à l'adresse suivante : <http://www.cnfhps.org>. Afin d'en accroître la visibilité, des liens croisés sont établis avec le COFUSI, les CNF et l'Académie des sciences, d'une part, et avec la communauté HPST (sociétés du domaine, laboratoires) et les organisations nationales, européennes (ESHS) et internationales (IUHPST), de l'autre. Ce site est en passe de devenir le lieu central de cette communauté.

Le site a vocation à donner de la visibilité aux actions du CNFHPST, et tout particulièrement aux jeunes lauréats des bourses que le Comité octroie à l'occasion des grands congrès de la discipline. Toutefois l'innovation principale réside ailleurs.

#### *a) Annuaire des équipes et des chercheurs*

Pour le congrès de la DLMPS de 2011, nous avons entrepris une *grande enquête auprès de toutes les équipes* du territoire français dont une partie, voire tous les membres travaillent en histoire et en philosophie des sciences et des techniques. Cette enquête a permis de produire un fichier des équipes et des personnels, depuis les doctorants jusqu'aux chercheurs plus confirmés travaillant dans le domaine du CN. Pierre Edouard Bour en a conçu l'aspect technique pour que les équipes puissent au fil de l'eau mettre leur fiche à jour et que les fichiers puissent être interrogeables par mots clefs, permettant ainsi de repérer l'ensemble des collègues travaillant dans un champ donné. C'est la première initiative de ce type en France, et le CNFHPST entend favoriser ainsi les échanges entre les diverses unités, améliorer la

visibilité d'une communauté, qui, par nature transdisciplinaire, reste difficile à saisir, et aider au rayonnement de la recherche qui se mène dans nos domaines en France.

### ***c) Annuaire des personnes-ressources en HPST***

Le site du CNFHPST doit à terme héberger un *fichier des personnels techniciens, administratifs et ingénieurs*, accompagnant les recherches en histoire et en philosophie des sciences et des techniques (HPST). Ce fichier doit permettre de repérer les compétences techniques disponibles sur le territoire national et de mutualiser les savoir-faire entre équipes. Il s'agit là d'un aspect d'un projet de plus grande ampleur (cf. section 6)

## **5. Soutien du CNFHPST à la participation française aux congrès (cf. Annexe 2)**

Le CNFHPST organise régulièrement des concours pour soutenir la participation française aux congrès internationaux d'histoire et de philosophie des sciences et des techniques, principalement les Congrès de l'IUHPST, mais aussi ceux d'autres institutions internationales. Ces aides sont proposées en particulier aux jeunes chercheurs, en fin de doctorat ou docteurs depuis moins de cinq ans. L'objectif est d'apporter à certains d'entre eux un soutien financier afin de leur permettre de présenter leurs travaux dans des congrès importants de leur discipline. Dans chaque cas, un jury est formé au sein du Comité afin de sélectionner sur dossier les lauréats. Nous avons également régulièrement coopéré avec les sociétés savantes en France pour tenir des jurys conjooints. Les résultats sont soumis au Conseil d'administration du CNFHPST pour validation.

Ainsi, notamment avec l'aide du COFUSI, 15 bourses de 500 € ont été accordées pour le 24<sup>e</sup> Congrès DHST de Manchester 2013. Les nombreuses demandes que la présidente du CN avait faites auprès des institutions de la recherche, des ministères et des ambassades pour la dernière campagne de collecte de fonds n'ont pas donné les résultats espérés. Il en est allé de même pour le congrès DLMPST de Helsinki 2015. Aucune des demandes de subvention présentées par le CNFHPS pour le financement de ce concours n'ayant abouti, le CN n'a pu consacrer que 3500 €, prélevés sur ses fonds propres. Sans l'obtention de nouveaux subsides, il ne pourra pas à court terme maintenir ses actions. La priorité étant donnée aux jeunes chercheurs, il n'a pas été possible d'attribuer de bourse aux chercheurs confirmés. Cette décision a été prise à regret, eu égard à l'excellente valeur des dossiers présentés et aux difficultés administratives désormais rencontrées par les retraités pour recevoir des soutiens financiers des institutions publiques.

Outre ces concours organisés pour préparer les congrès quadriennaux de l'IUHPST, le CNFHPST a organisé en 2014 et 2016 quatre concours pour l'attribution de bourses à des jeunes chercheurs participant à d'autres congrès internationaux importants. Il s'agit des colloques de la *Société de Philosophie des Sciences* (SPS), de la *Société Française d'Histoire des Sciences et des Technique* (SFHST) et de l'*European Society for the History of Science* (ESHS).

Avec l'aide du COFUSI, le CNFHPST a ainsi attribué en 2014 10 bourses de 200 € (SFHST Lyon et SPS Lille) et une de 300 € (ESHS Lisbonne). Il distribuera sur ses fonds propres en 2016 : 5 bourses de 320 € (SPS Lausanne), et une bourse de 400 € (ESHS Prague) est au concours.

## 6. Soutien au Réseau des ingénieurs, techniciens et administratifs de la recherche HPST

Le CNFHPS a apporté son soutien à la création du Réseau des Ingénieurs, Techniciens et Administratifs de la Recherche en Histoire et Philosophie des Sciences et des Techniques. Ce réseau a été mis sur pied très récemment et s'appuiera sur le CNFHPS pour trouver les moyens de ses ambitions. Karine Chemla, présidente du Comité, en a rencontré les animateurs et doit garder le contact avec eux pour réfléchir à une meilleure articulation entre les accompagnants de la recherche et les bénéficiaires de cet accompagnement. Plusieurs solutions sont à présent à l'étude pour que le CNFHPS aide le réseau à irriguer l'ensemble des équipes travaillant dans ces domaines. C'est dire que le CNFHPS s'est engagé au service de l'ensemble des communautés actives dans l'Histoire et la Philosophie des Sciences et des Techniques.

## 7. Coorganisation des « 5 à 7 de l'histoire et de la philosophie des sciences »

La mise sur pied, à l'initiative de Jean-Pierre Kahane et Catherine Bréchnignac, des « 5 à 7 de l'histoire et de la philosophie des sciences », à la suite de sessions hebdomadaires de l'Académie des sciences, associe désormais de manière durable notre CN à cette institution et à son Comité d'Epistémologie et d'Histoire des Sciences, ainsi qu'aux autres académies. Ces séances ont débuté le 16 juin 2015 avec deux heures consacrées aux « Gnomons et cadrans solaires », qui a suscité un grand intérêt. Une autre séance qui associait le 12 janvier 2016 les mêmes partenaires à l'Académie française, a porté, elle, sur « les multiples facettes de d'Alembert ». Les rencontres suivantes ont eu pour thèmes, le 9 février 2016, « Copernic : antécédents et nouveautés », le 10 mai : *La vaccination*, organisée par J.-F. Bach, avec la participation d'A.-M. Moulin, du CN, et enfin le 7 juin : *Le palimpseste d'Archimède*, séance que K. Chemla et J. Jouanna ont préparée conjointement, en collaboration avec Jean-Pierre Kahane.

Un calendrier est désormais arrêté pour l'année 2016-2017, et l'AS a proposé les dates du 18 octobre pour une séance consacrée à *Buffon* et le 13 décembre pour une séance *Lavoisier*.

## 8. Lien avec le COFUSI

Bien représenté aux assemblées générales du Cofusi par sa présidente et son secrétaire, notre comité entretient des liens particulièrement étroits avec le Comité Français des Unions Scientifiques Internationales.

Ainsi, nous avons pu répercuter auprès de nos membres la sollicitation de proposer des thématiques pour le prochain plan stratégique de l'ICSU 2018-2020.

Nous avons également pu réagir immédiatement au questionnaire concernant les problèmes posés par la baisse de 10% du règlement des cotisations 2015 et 2016 et nous avons même pu anticiper cette menace de baisse par les mesures décrites en section 3. Malheureusement, nous n'avons obtenu jusqu'à présent aucun résultat positif, de sorte que l'annonce de la baisse a eu comme conséquence grave la diminution substantielle (de plus de 50%) de notre soutien des jeunes chercheurs aux congrès internationaux. Par ailleurs, nous pourrions rétrograder la France de catégorie auprès de nos deux Divisions. Mais nous sommes précisément à un moment de notre action où nous tentons, depuis la France, d'insister pour réformer les divisions de l'Union (voir p. ex. II.2.4). Ce n'est donc pas le bon moment pour changer de catégorie : La France est en catégorie D et possède, comme l'Allemagne, 4 voix. Un



abaissement de la cotisation nous mettrait en catégorie C avec 3 voix.

Les instructions du Cofusi nous ayant invités à penser à la promotion des jeunes chercheurs dans les instances internationales et nationales, le CNFHPST a formé le projet de nommer de jeunes professionnels brillants à la Young Academy of Europe, ou à la Global Young Academy, de sorte que nos disciplines y soient représentées. Koen Vermeir (CNRS et membre de la Global Young Academy) a été invité à notre AG de l'automne 2016 pour présenter l'action de cette Academy. Il faut rappeler que 2016 est pour l'ICSU, l'ISSC et le CIPSH l'année du Global Understanding.

## **9. Participation française aux instances exécutives de l'IUHPST et de ses commissions**

Le CNFHPST s'attache à soutenir la représentation effective des chercheurs travaillant en France dans les instances dirigeantes de l'Union internationale et de ses organes. Plusieurs ont eu ou ont actuellement des responsabilités dans les deux Divisions de l'IUHPST et dans ses commissions, à savoir :

### **IUHPST**

*Secretary General.* Catherine Jami (CNRS/EHESS; Secretary General, DHST)

### **DHST**

*Second Vice-President:* Jean Gayon, IHPST, Paris I/CNRS

*Secretary General:* Catherine Jami, CNRS/EHESS

### **DLMPST**

*Assessor :* Gerhard Heinzmann, Archives Poincaré, Nancy (2012-2015)

### **DHST/DLMPST Joint Commission**

*Members :* Jean Gayon IHPST, Paris I/CNRS, Catherine Jami, CNRS/EHESS

### **Commission for the History and Philosophy of Computing**

*President:* Liesbeth De Mol, CNRS UMR 8163, Lille 3

### **International Association for science and Cultural Diversity**

*Assessor :* Karine Chemla, Université Paris 7, Paris, France

### **Inter-Divisional Teaching Commission**

*Vice President :* Raffaele Pisano, Centre Sciences, Sociétés, Cultures dans leurs Evolutions, University of Lille 1, France

## **10. L'anniversaire du CNFHPST.**

Il fêtera ses 60 ans en 2017. La présidente propose que la séance d'anniversaire se tienne le 11 février 2017 (samedi) ou le 22 février 2017 (mercredi), voire le 21 février en relation avec la séance de l'AS.



## II – Les Congrès DHST et DLMPST

### 1. Le Congrès DHST de Manchester (2013)

Le congrès a réuni environ 1600 participants. La délégation française est unanime à louer une très bonne organisation scientifique et matérielle. De nombreux symposia se sont tenus, les collègues travaillant en France étant impliqués dans l'organisation d'une quinzaine d'entre eux.

La délégation à l'AG était constituée par : P. Bret, S. Débarbat, D. Fauque, M. Morange. Elle a participé aux deux sessions de l'AG.

Nouvelle composition de l'exécutif de la DHST (voir site [dhstweb.org/www/council](http://dhstweb.org/www/council)) :

PR : Efthymios Nicolaidis (Gr)

PR Elect : Michael Osborne (USA)

VP1 : Lesley Cormack (Canada)

VP2 : Jean Gayon (Fr)

SG : Catherine Jami (Fr)

Tr : Jeff Hughes (UK)

ASG : Annette Vogt (D)

Membres : T. Hashimoto (Japon), F. James (UK), M. Kallinen (Finlande), K. Ramasubramanian (Inde), L. C. Soares (Brésil), Sun Xiaochun (Chine).

Nicolaidis a été proposé comme PR par l'ancien PR Liu Dun et l'ancien président turc Ihsanoglu. Ces deux collègues ont entre autres également nommé le président elect, la secrétaire, et un compatriote à eux. Jean Gayon était présenté comme VP2 conjointement par la France et l'Allemagne, avec appui de la Belgique. Catherine Jami était présentée par la Chine et la Turquie.

La délégation du CNFHPS a souligné le fait qu'il y a eu un problème de procédure, Liu Dun n'étant plus membre du CN chinois. Les traces de ce problème ont été effacées des documents à la session suivante de l'Assemblée Générale, et l'ancien conseil de la DHST a refusé de faire figurer la déclaration du CNFHPS dans les minutes de l'Assemblée Générale.

En outre, le nouveau Vademecum de la DHST n'a pas été discuté ; on a seulement demandé un avis a posteriori. Il s'ensuit que les documents en ligne sur le site de la DHST sont en contradiction avec les documents appliqués.

Malgré la difficulté à trouver les statuts, Jean Gayon fera tout son possible pour que les procédures existantes soient appliquées, et la transparence assurée.

Pour l'organisation du congrès de 2017, la candidature de Rio de Janeiro l'a emporté sur celle de Buenos-Aires, qui participera cependant à l'organisation.

### 2. Le congrès DLMPST de Helsinki (2015)

L'Assemblée générale de la DLMPST a eu lieu le 6 août 2015 à Helsinki. La France (4 votes) était représentée par Suzanne Débarbat, Jean Gayon, Anne Fagot-Largeault et Gerhard Heinzmann.

Jean Gayon a salué les délégués au nom de la DHST.

Voici les décisions les plus importantes :

1. Comme décidé au 14<sup>e</sup> congrès de la DLMPST à Nancy en 2011, le mot « Technology »

a été ajouté au nom de la division. La DLMPS est maintenant appelée DLMPST et l'IUHPS est devenue l'IUHPST: "Division de Logique, Méthodologie et Philosophie des Sciences et de la Technique de l'Union internationale d'histoire et de philosophie des sciences et de la technique".

2. Deux nouvelles commissions conjointes avec la DHST ont été mises en place : « Histoire et Philosophie de l'informatique » et « Association Internationale pour la Science et la diversité culturelle ».

3. Les nouveaux membres: Argentine, l'Association pour la calculabilité en Europe, le Brésil, la Croatie et la Nouvelle-Zélande.

4. Nouveau Comité exécutif et nouveau Conseil (à partir du 01.01.2016):

Suite à une protestation de la France sur la procédure de nomination de membres pour les élections au conseil, le président Sober s'est excusé d'avoir "oublié" de consulter les comités nationaux ; ce point sera retenu dans les "minutes" de la réunion du council.

President: Menachem Magidor (Israel)  
First Vice-President: Helen Longino (USA)  
Second Vice-President: Amita Chatterjee (India)  
Past-President: Elliott Sober (USA)  
Secretary General: Benedikt Löwe (Netherlands/Germany)  
Treasurer: Peter Schroeder-Heister (Germany)

Council. Samson Abramsky (UK), Rachel Ankeny (Australia), Veronica Becher (Argentina), Heather Douglas (Canada), Hannes Leitgeb (Germany), Mitsuhiro Okada (Japan), Katarzyna Paprzycka (Poland), Charlotte Werndl (Austria).

Le président Magidor souhaite rencontrer le CNFHPS en 2016 lors d'un déplacement à Luminy.

5. Le CLMPST 2019 aura lieu en Août 2019 à Prague. Prague a remporté le vote contre Montréal 33:29.

6. L'AG a adopté le « Manifeste d'Helsinki », qui, entre autres, appelle à un renforcement de LMPST dans le secondaire et le supérieur.

### **3. Le projet franco-allemand d'organisation du congrès DHST 2021**

En 2013 à Manchester, le CNFHPS avait formé, avec l'accord de Christian Bonah (CN, Strasbourg) et de Bettina Wahrig (CN allemand), le projet de proposer l'organisation d'un congrès franco-allemand, voire européen pour 2021. Nous venons d'apprendre la défection de Christian Bonah, ce qui met ce projet en péril. Nous entendons prendre contact avec le CN allemand pour considérer les solutions à apporter à ce problème et pour monter conjointement une candidature.

## ANNEXES

### Annexe 1

#### Texte des statuts modifiés

#### COMITE NATIONAL FRANÇAIS D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES (CNFHPST)

STATUTS 17/05/2016

N° Ass. W 751039934

#### I - BUT ET COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

Article 1. - Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre: "Comité National Français d'Histoire et de Philosophie des Sciences et des Techniques" (sigle : CNFHPST ; site web : <http://www.cnfhpst.org>). Cette Association établie en 1956 a pour but de favoriser le développement des études et recherches d'Histoire et de Philosophie des Sciences et des Techniques par tous les moyens opportuns d'action nationale ou internationale, et en particulier par la publication et la diffusion des travaux et par le concours prêté à l'organisation de Congrès de l'espèce.

Elle est en France l'interlocuteur de l'Union Internationale d'Histoire et de Philosophie des Sciences et des Techniques. Elle entretient des liens privilégiés avec l'Académie des Sciences —du fait de son appartenance au COFUSI (partenaire en France de l'ICSU)— ainsi qu'avec d'autres Académies de l'Institut.

Sa durée est illimitée.

Elle a son siège à Paris (6<sup>e</sup>), 16, rue Mazarine.

Article 2. - Les moyens d'action de l'Association sont:

1°/ l'organisation de la participation des personnalités de nationalité française ou exerçant leur activité en France à l'Union Internationale d'Histoire et de Philosophie des Sciences et des Techniques, conformément aux statuts de cette Union et aux statuts particuliers des deux Divisions groupées sous la dénomination précédente: la Division d'Histoire des Sciences et des Techniques et la Division de Logique, Méthodologie et Philosophie des Sciences et des Techniques;

2°/ l'aide à la publication de travaux d'Histoire et de Philosophie des Sciences et d'Œuvres savantes importantes;

3°/ la mise en œuvre de toute autre mesure légale favorisant les buts de l'Association.

Article 3. - L'Association se compose de membres qui ne peuvent être que des personnes physiques. Ces personnes, de nationalité française ou exerçant leur activité en France, doivent être âgées d'au moins 30 ans, et ne pas être privées de la jouissance de leurs droits civils ou politiques.

Pour être membre de l'Association il faut être élu par l'Assemblée générale.  
Le nombre maximum de membres est fixé par le règlement intérieur.

Article 4. - La qualité de membre de l'Association se perd par démission.

A tout membre qui a été absent à plusieurs Assemblées générales consécutives sans avoir présenté d'excuses, le Président pourra proposer d'être considéré comme démissionnaire.

## II - ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Article 5. - L'Association est administrée par un Conseil d'Administration composé de douze à quinze membres, élus au scrutin secret par l'Assemblée générale de l'Association pour un mandat de quatre ans renouvelable.

En cas de vacance, le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres pour la durée à courir. Le remplacement est soumis à la ratification de l'Assemblée générale suivante.

Le Conseil élit parmi ses membres, au scrutin secret, un Bureau composé d'un Président, de deux Vice-Présidents, d'un Secrétaire, d'un Secrétaire-adjoint et d'un Trésorier. Le Président ou l'un des deux Vice-Présidents sera membre de l'Académie des Sciences.

Le Bureau est élu pour quatre ans; ses membres sont renouvelables dans leur fonction.

Article 6. - Le Conseil se réunit chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur la demande du quart de ses membres.

Article 7. - L'Assemblée générale de l'Association comprend tous les membres. Elle se réunit au moins une fois par an, et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'Administration ou sur la demande du quart au moins de ses membres.

Son ordre du jour est réglé par le Conseil d'Administration.

Son Bureau est celui du Conseil.

Elle adopte le règlement intérieur.

Elle procède à l'élection des nouveaux membres, selon les modalités prévues à ce règlement.

Elle entend le rapport moral établi par le Président et le rapport financier établi par le Trésorier.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit, s'il y a lieu, au renouvellement des membres du Conseil d'Administration. Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année à tous les membres de l'Association.

Article 8. - Les dépenses sont ordonnancées par le Président. L'Association est représentée en justice et dans tous les actes de la vie civile par le Président ou par un autre membre du Conseil d'Administration, spécialement choisi à cet effet par celui-ci.

Le représentant de l'Association doit jouir du plein exercice de ses droits civils.

Article 9. - Les délibérations du Conseil d'Administration relatives aux acquisitions, échanges et aliénations des immeubles nécessaires au but poursuivi par l'Association, constitutions d'hypothèques sur lesdits immeubles, baux excédant neuf années, aliénation de biens entrant dans la dotation, et emprunts, doivent être soumises à l'approbation de l'Assemblée générale.

[<sup>1</sup>Article 10. - Les délibérations du Conseil d'Administration relatives à l'acceptation des dons et legs ne sont valables qu'après l'approbation administrative donnée dans les conditions prévues par l'article 910 du Code civil et les articles 5 et 7 de la loi du 4 février 1901 modifiée par le décret du 4 janvier 1949 .

Les délibérations de l'Assemblée générale relatives aux aliénations de biens mobiliers et immobiliers dépendant de la dotation, à la constitution d'hypothèques et aux emprunts, ne sont valables qu'après approbation par arrêté ministériel. Toutefois, s'il s'agit de l'aliénation de biens mobiliers et si leur valeur n'excède pas le dixième des capitaux mobiliers compris dans la dotation, l'approbation est donnée par le Préfet.]

### III. - DOTATION. FONDS DE RÉSERVE ET RESSOURCES ANNUELLES.

[Article 11. - La dotation comprend:

1°/ une somme de MILLE euros, placée conformément aux dispositions de l'article suivant;

2°/ les immeubles nécessaires au but poursuivi par l'Association;

3°/ les capitaux provenant des libéralités, à moins que l'emploi immédiat n'en ait été autorisé;

4°/ le dixième des sommes versées pour le rachat des cotisations, dont le taux est fixé à 20;

5°/ le dixième, au moins, annuellement capitalisé, du revenu net des biens de l'Association.]

[Article 12. - Les capitaux mobiliers compris dans la dotation sont placés en valeurs nominatives de l'État français ou en obligations nominatives dont l'intérêt est garanti par l'État. Ils peuvent être également employés, soit à l'achat d'autres titres nominatifs, dans les conditions précisées dans l'article 10, soit à l'acquisition d'immeubles nécessaires au but poursuivi par l'Association.]

[Article 13. - Il est constitué un fonds de réserve où sera versée chaque année en fin d'exercice la partie des excédents de ressources qui n'est ni destinée à la dotation, ni nécessaire au fonctionnement de l'Association pendant le premier semestre de l'exercice suivant.

La quotité et la composition du fonds de réserve peuvent être modifiées par délibération de l'Assemblée générale.

Ces délibérations doivent faire l'objet, dans le délai de huitaine, d'une notification au Préfet.]

Article 14. - Les recettes annuelles de l'Association se composent:

[1°/ de la partie du revenu de ses biens non compris dans la dotation;]

2°/ des cotisation et souscriptions de ses membres;

3°/ des subventions de l'État, des départements, des communes et des établissements publics;

4°/ du produit des libéralités dont l'emploi a été autorisé;

5° / des ressources créées à titre exceptionnel.

Article 15. - Il est tenu au jour le jour une comptabilité deniers, par recettes et par dépenses,

---

<sup>1</sup> Les articles 10, 11, 12, 13, 14 paragraphe 1, 19, 20, 21 et 22 des Statuts ne seront applicables qu'en cas de reconnaissance d'utilité publique.

et, s'il y a lieu, une comptabilité matières.

#### IV - MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION

Article 16. - Les statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Conseil d'Administration ou du quart des membres dont se compose l'Assemblée générale, soumise au Bureau au moins un mois avant la séance.

L'Assemblée doit se composer du quart, au moins, des membres en exercice.

Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée de nouveau, mais à quatorze jours d'intervalle, et cette fois elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre des membres présents.

Dans tous les cas, les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

Article 17. - L'Assemblée générale appelée à se prononcer sur la dissolution de l'Association et convoquée spécialement à cet effet doit comprendre au moins la moitié plus un des membres en exercice.

Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée de nouveau, mais à quatorze jours au moins d'intervalle, et cette fois elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre des membres présents.

Dans tous les cas, la dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

Article 18. - En cas de dissolution, l'Assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'Association. Elle attribue l'actif net à un ou plusieurs établissements analogues, publics ou reconnus d'utilité publique.

[Article 19. - Les délibérations de l'Assemblée générale, prévues aux articles 17, 18, 19 sont adressées sans délai au Ministre de l'Intérieur et au Ministre de l'Éducation Nationale.

Elles ne sont valables qu'après l'approbation du Gouvernement.]

#### V - SURVEILLANCE ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

[Article 20. - Le Secrétaire doit faire connaître dans les trois mois à la Préfecture de la Seine tous les changements survenus dans l'administration ou la direction de l'Association.

Les registres de l'Association et ses pièces de comptabilité sont présentés sans déplacement, sur toute réquisition du Ministre de l'Intérieur ou du Préfet à eux-mêmes ou à leur délégué ou à tout fonctionnaire accrédité par eux.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année au Préfet de la Seine, au Ministre de l'Intérieur et au Ministre de l'Éducation Nationale.]

[Article 21. - Le Ministre de l'Intérieur et le Ministre de l'Éducation Nationale ont le droit de faire visiter par leurs délégués les établissements fondés par l'Association et de se faire rendre compte de leur fonctionnement.]

[Article 22. - Les règlements intérieurs préparés par le Conseil d'Administration et adoptés par l'Assemblée générale doivent être soumis à l'approbation du Ministre de l'Intérieur et adressés au Ministre de l'Éducation Nationale.]

## ADDITION AUX STATUTS

Les articles 10, 11, 12, 13, 14 paragraphe 1, 19, 20, 21 et 22 des Statuts (mis plus haut entre crochets droits) ne seront applicables qu'en cas de reconnaissance d'utilité publique.

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 (voir l'article 3 des Statuts) Le nombre de membres du Comité National ne peut excéder soixante-quinze, compte tenu du fait que lorsqu'un membre a atteint l'âge de 75 ans révolus, il devient surnuméraire. Un membre surnuméraire conserve son statut de membre. Lorsque des postes deviennent vacants, il est possible de procéder à des élections de nouveaux membres à concurrence de l'effectif susdit des soixante-quinze membres [Révision du 27/11/2007]. En ce cas, la part réservée aux membres des Académies est limitée supérieurement à la moitié des entrants.

Article 2 (voir l'article 4 des Statuts). À tout membre démissionnaire ayant rendu de grands services il peut être proposé par l'Assemblée Générale d'être membre honoraire.

Article 3 (voir l'article 6 des Statuts). La présence du tiers des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations. Il est tenu procès-verbal de ses séances. Les procès-verbaux en sont signés par le Président et le Secrétaire.

Article 4 (voir l'article 7 des Statuts). L'Assemblée Générale procède à l'élection, à bulletins secrets, des nouveaux Membres et des Membres du Conseil d'Administration.

Le vote a lieu au scrutin majoritaire uninominal. Participent au vote les membres présents ou représentés. Les membres présents ne peuvent disposer de plus de trois procurations de vote. L'Assemblée Générale peut décider de procéder à un vote par liste pour l'élection des membres du Conseil d'Administration.

Si la majorité absolue n'est pas atteinte au bout de trois tours pour les différents votes, les tours suivants ont lieu à la majorité relative. Les abstentions ne comptent pas dans le calcul des majorités. Les bulletins blancs sont considérés comme une abstention, les bulletins marqués d'une croix comme un vote.

## Annexe 2

### Aide aux chercheurs, jeunes et confirmés : résultats des concours du CNFHPS (2011-2013)

#### *24<sup>e</sup> Congrès IUHPS/DHST de Manchester (21-28 juillet 2013)*

##### 1) *Concours Jeunes chercheurs*

Jury : Hourya Benis-Sinaceur, Michel Morange, Danielle Fauque

8 (6+2 bourses de 500 € :

Jenny Boucard, Centre François Viète, Nantes (ATER, doctorat 2011)

Otman El-Mernissi, Chspam-SPHERE (doctorant avancé)



Sophie Jourdin, Centre François Viète, Nantes (doctorat 2009)  
Isabelle Lémonon, Centre Alexandre Koyré (doctorante avancée)  
Ronan Le Roux, Ireph EA 373 Paris Ouest (doctorat 2010)  
Jean-Philippe Martinez, Université Paris Diderot (doctorant avancé)

Liste complémentaire (chercheurs aidés)

Nils Kessel, Strasbourg (ATER, doctorant avancé)  
Thomas Morel, Bordeaux 3 (ATER, doctorant avancé)

2) *Concours Chercheurs confirmés*

7 (6+1) bourses de 500 € :

Lucia Candelise (Sphère), histoire de la médecine  
Marie-José Durand Richard (Sphère), histoire des mathématiques  
Danielle Fauque (GSDSO), histoire de la physique  
Ahmed Hasnaoui (Sphère), histoire de la logique (monde arabe)  
Matthieu Husson (Sphère), histoire de l'astronomie  
Jeanne Peiffer (Centre Koyré), histoire de la visualité

Liste complémentaire (chercheur aidé)

Patrick Petitjean (Sphère)

### *15th Congrès IUHPST/DLMPST de Helsinki (3-8 août 2015)*

Le jury était constitué de : Anastasios Brenner, Gerhard Heinzmann, Philippe Hamou, Stéphanie Ruphy et Jean Mosconi, qui en a coordonné les travaux.

Les huit dossiers jeunes chercheurs étaient tous de bon niveau, quatre se détachaient. Le jury a opté pour des attributions différenciées :

- Quatre bourses de 550 € :

Magali Roques (FU Berlin, CER Tours)  
Caroline Jullien (AHP)  
Vincent Ardourel (SND)  
Marianna Antonutti Marfori (IHPST)

- Trois bourses de 350 € :

Ekaterina Koubychkina (IHPST)  
Davide Crippa (SPHERE)  
Manuelo Isaac (HTL-Paris Diderot)

- Olivier Ouzilou (AHP) reçoit les 200 € qu'il demandait.

### *Concours organisé avec la Société de Philosophie des Sciences à l'occasion de son congrès à Lille en juin 2014.*

Jury : Isabelle Drouet (SPS), Philippe de Rouilhan (CNFHPS), Thierry Martin (SPS et CNFHPS).

Thierry Martin, qui a présidé le jury, présente les résultats du concours ; il souligne le bon niveau des contributions proposées.

Il y avait 9 candidats ; 5 bourses de 200 € ont été attribuées:

Charles Braverman (Nancy, AHP)  
Silvia De Bianchi (Paris, UMR 8547 ENS-CNRS Pays germaniques)  
Sébastien Dutreuil (Paris, IHPST)  
François Kammerer (Paris, SND)

Raphaël Künstler (Aix-Marseille, CEPERC)

*Concours organisé avec la Société Française d'Histoire des Sciences et des Techniques (SFHST) à l'occasion de son congrès à Lyon en avril 2014.*

Jury : Michela Malpangotto, Anne-Lise Rey, représentant la SFHST ;

Olivier Darrigol, Micheline Decorps, représentant le CNFHPS.

M. Malpangotto, qui a présidé ce jury, était invitée à l'AG, mais était empêchée. K. Chemla donne connaissance du rapport qu'elle a transmis.

Nous avons eu 15 candidats ; 5 bourses de 200 € ont été attribuées :

Meysa Ben Saad (Tunis-SPHERE)

Silvia Chiletto (Centre Koyré)

Martin Frank (Centre Koyré)

Jean-Pierre Llored (ED Polytechnique-Archives Husserl)

Julie Mazaleigue-Labaste (CHSSC Amiens)

*Concours organisé avec la Société de Philosophie des Sciences (SPS) à l'occasion de son congrès à Lausanne en juin 2016.*

Jury : Thomas Pradeu (Bordeaux), Christian Sachse (Lausanne) pour la SPS ;

Bernadette Bensaude-Vincent et Hourya Benis-Sinaceur pour le CNFHPS.

5 bourses de 320 € :

Ana Maria Dieli (Rome et Paris IHPST)

Youna Tonnerre (Rennes 1 EA 1270 et Paris 4 SND)

Mathilde Lequin (Toulouse ERRAPHIS et IREPH Paris Ouest)

(ex aequo) Rawad El Skaf (Paris IHPST et Philippe Stamenkovic (Paris SPHERE))

*Concours organisé avec la Société Française d'Histoire et de Philosophie des Sciences, pour la participation de jeunes chercheurs au congrès de l'European Society for the History of Science (ESHS) à Prague 'Science et pouvoir, science comme pouvoir', 22-24 septembre 2016*

Jury : Pierre Savaton (Caen), Stéphane Tirard (Nantes) pour la SFHST, Hélène Blais, Nicolas Weill-Parot pour le CNFHPS

Concours en cours pour une bourse de 400 €.

### **Annexe 3**

Participation française à l'organisation du congrès DHST de Manchester 2013

## Liste des symposia organisés par des Français ou des chercheurs des équipes françaises

16 symposia organisés par des Français (dont un en poste à l'étranger) ou par des étrangers en poste dans des centres de recherche français

### 1) 7 symposia dans le cadre de commissions scientifiques de l'IUHPS et autres associations internationales

- S005 Mathematics and machines. Explorations of machine-assisted mathematics since 1800  
HISTORY OF MATHEMATICS INTER-UNION COMMISSION (WITH IMU)  
Liesbeth de Mol, Maarten Bullynck and *Marie-José Durand-Richard (SPHERE)*
- S045 Mathematical facets of measurement, measuring units, measured quantities and their  
uses  
INTERNATIONAL ASSOCIATION FOR SCIENCE AND CULTURAL DIVERSITY  
(*SPHERE*) *Karine Chemla, Agathe Keller, Cécile Michel, Robert Middeke-Conlin,*  
*Christine Proust and Yiwen Zhu*
- S093 New perspectives on classification and methodology in history of science: theoretical  
and technological bases for managing primary sources  
BIBLIOGRAPHY AND DOCUMENTATION COMMISSION  
Ana Maria Alafonso-Goldfarb (PUC Sao Paulo) and *Georges Métailié (KOYRE)*
- S095 Using modern computing power to analyse and explicate ancient astronomical sources:  
opportunities and challenges  
EAST ASIA COMMISSION  
Christopher Cullen and *Matthieu Husson (SPHERE)*
- S097 From Antiquity to tradition? Innovation and the past in East Asian science, technology  
and medicine, 17th - 20th centuries  
EAST ASIA COMMISSION  
Jiri Hudecek and *Catherine Jami (SPHERE)*
- S104 Materials and chemistry from bench to brand and back  
MODERN CHEMISTRY COMMISSION  
Brigitte Van Tiggelen and *Pierre Teissier (NANTES)*
- S107 Poincaré's Méthodes nouvelles de la mécanique céleste in historical context: bridging  
the frontiers of knowledge in mathematics, astronomy and wireless technology, 1892-  
1914  
MODERN PHYSICS COMMISSION  
*Scott Walter (NANCY)* and Jeremy Gray

### 2) 9 symposia indépendants

- S011 Les sciences mathématiques 1750-1850 : continuités et ruptures  
*Christian Gilain, Alexandre Guilbaud (JUSSIEU)* and Umberto Bottazzini

- S015 Novel expertise and emerging specialists  
Sean Johnston and *Terry Shinn (GEMASS)*
- S017 Boundaries at work: producing experimental and clinical knowledge of/with epilepsy between neurology, psychiatry and neuroscience (19th-20th century)  
*Karine Le Jeune (NANTES)* and Vincent Pidoux (Lausanne)
- S033 Paris: Capital of Hygiene?  
Peter Soppelsa and *Fabienne Chevallier (MUSEE D'ORSAY)*
- S046 Visual communication in early-modern to modern learned journals  
*Jeanne Peiffer (KOYRE)* and Maria Conforti (Rome)
- S048 Putting Chinese natural knowledge to work in the long eighteenth century  
Alexandra Cook and *Nicolas Robin (Français en poste à IENA)*
- S054 Alchemy: the relationship between working and knowing from Late Antiquity to the Seventeenth Century  
Gianna Katsiampoura and *Remi Franckowiak (LILLE)*
- S074 Connected histories? Science and technology from a new historiographical perspective  
Maria Helena Roxo Beltran (PUC Sao Paulo) and *Patrice Bret (KOYRE)*
- S085 University heritage and the manufacture of knowledge  
*Sébastien Soubiran (STRASBOURG)* and Roland Wittje

[Participation française au congrès DLMPS de Helsinki 2015](#)

**Symposia :**

- Mathematical Objectivity by Representation I , Organized by Florian Steinberger, CMP, LMU, Munich  
Marco Panza , CNRS, IHPST, Paris
- Session of HaPoC (History and Philosophy of Computing) I Organized by Liesbeth De Mol (CNRS, UMR 8163 STL, UNiversité de Lille 3, France)  
Giuseppe Primiero (Middlesex University, UK)

**Conférences :**

- A Hessian Approach to Analogical Reasoning in Theory Construction  
Ruey-Lin Chen, Philosophy, National Chung Cheng University, Chia-Yi, TAIWAN  
Jean-Sebastien Bolduc, Laboratoire de Biométrie et Biologie Evolutive, Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon, France
- A Discrete Solution for the Paradox of Achilles and the Tortoise  
Vincent Ardourel, History of Physics, University Lille 1, Villeneuve-d'Ascq, FRANCE

- Homotopy Model Theory  
Brice Halimi, Philosophy, University Paris Ouest, Nanterre, France
- Goodman and Mathematics  
Caroline Jullien, LHSP-Archives Henri Poincaré, University of Lorraine, Nancy, France
- A naturalized approach to indispensability  
Henri Galinon, Philosophie, Université Blaise Pascal, Clermont Ferrand, France
- The conceptual foundations of Symmetry Breaking and the origin of physics  
Joseph Kouneiher, Sciences and technologies, Université de Nice-Sophia Antipolis, Nice, France
- The Role of Representation in Explanatory Proofs  
Gerhard Heinzmann Laboratoire d'Histoire des Sciences et de Philosophie — Archives Henri-Poincaré, Université de Lorraine/CNRS, Nancy
- Representing inferences and proofs: the case of harmony and conservativity  
Alberto Naibo IHPST, Univ. of Paris 1 Panthéon Sorbonne
- Indiscernibility in mathematics  
Brice Halimi, Philosophy, University Paris Ouest, Nanterre, France
- The concept of animal in husbandry and impact on therapeutical choices  
Jacques Cabaret, Animal health, INRA, Nouzilly, FRANCE  
Ludivine Fortin, Animal health, INRA, Nouzilly, France
- What is pure in Husserl's idea of pure logic?  
Manuel Gustavo Isaac, Paris Diderot University
- Contrary-to-Duty Imperatives: A Paraconsistent Deontic Approach  
Can Baskent, Semagramme, INRIA, Vandoeuvre-lès-Nancy Cedex, France
- Cognitive neuroscience as a research tradition and a social practice: the case of episodic memory  
Denis Forest, philosophy, University of Paris Ouest Nanterre La Défense, Nanterre, FRANCE  
Lorraine Gérardin-Laverge, philosophy, University of Paris Ouest Nanterre La Défense, Lyon, France
- The 'looping effect' and the specificity of the social sciences  
Olivier Ouzilou, Lorraine, Université de Lorraine, Nancy, France
- Reductive and hermeneutic Nominalism  
Kai Büttner, University of Zurich/Université de Lorraine, Nancy
- Justifying proof-theoretic reflection  
Marianna Antonutti Marfori, IHPST, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne, Paris, France
- Tarīf in Medieval Arabic and Persian Logic Texts: A threat to Compositionality?  
Joep Lameer  
Membre Associé, Laboratoire SPHERE, Université Paris Diderot - Paris 7, FRANCE
- D'Alembert's doubts  
ARNAUD MAYRARGUE, HISTORY OF SCIENCE, CNRS/SPHERE, PARIS, FRANCE
- Internal and External Calculi for conditional logics, Nicola Olivetti, Aix-Marseille University
- How do we know that a statement true in Computer Science?  
Gilles Dowek, Inria/Deducteam and Mooc Lab

- Untyped validity: from interaction to rules  
Mattia Petrolo, Philosophy, IHPST - Université Paris 1, Paris, FRANCE  
Paolo Pistone, Università Roma Tre/Université Aix-Marseille, Roma, ITALY
- Pat Suppes : from logic to probabilistic metaphysics  
Anne Fagot-Largeault, The Collège de France, France
- Karl Pearson's phenomenalism : Its impact on the theories of heredity and evolution in the early 1900s  
Jean Gayon: Université Paris 1
- Inference based on content relations  
Jean-Marie Chevalier, Philosophy, University of Helsinki, Paris, FRANCE